

Zeitschrift: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 946

Rubrik: Presse tessinoise

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Libera Stampa» licenciée

(cfr) Le quotidien socialiste *Libera Stampa* a changé de propriétaire l'année passée. Une société anonyme, au capital actuel de 300'000 francs, a repris le journal de la coopérative qui l'éditait auparavant. La lutte sur le marché tessinois de la presse est âpre et la scission intervenue au sein du Parti socialiste ne facilite pas la tâche des éditeurs de *Libera Stampa*. En effet, il y a quatre quotidiens et plusieurs journaux paraissant de une à trois fois par semaine qui se consacrent à l'information, sans afficher de couleur partisane. Les organes de partis sont au nombre de six: trois quotidiens et trois hebdomadaires. Un seul de ces quotidiens engagés se porte bien, le radical *Il Dovere*, qui joue également le rôle de journal régional, très lu à Bellinzona et environs.

Les nouveaux éditeurs de *Libera Stampa* ont des projets pour développer leur journal. Evidemment, la tâche est rude, car il n'est plus le seul quotidien socialiste de langue italienne dans le monde, comme aux temps du fascisme régnant. Ils ont commencé par demander aux deux rédacteurs, Silvano Ballinari (63 ans, depuis 40 ans dans la rédaction) et Ernesto Hunziker (60 ans, depuis 30 ans

dans la rédaction) de réduire leur activité parlementaire. Les deux sont députés au Grand Conseil; le premier est également conseiller communal et président de la commission des programmes de la RTSI. Essayant un refus, ils ont licencié les deux rédacteurs et cherchent des remplaçants acceptant leurs conditions. L'Association des journalistes tessinois proteste contre ces mesures. On peut en effet s'imaginer qu'à leur âge les deux licenciés n'ont guère de chance de se trouver un nouvel emploi.

L'empreinte du rédacteur

Le président du conseil d'administration, l'ancien conseiller d'Etat Benito Bernasconi, a déclaré dans une interview à *l'Eco di Locarno*: «*Le fait que le nombre de pages a augmenté ne signifie pas que le journal s'est amélioré. En somme il manque l'empreinte du rédacteur. Je m'explique. Vous, de l'Eco di Locarno, êtes payés pour écrire et vous écrivez. Et précisément c'est ce que nous devons aussi demander à nos rédacteurs.*»

Les rédacteurs licenciés, qui n'ont pas de retraite dorée en vue — il n'y a qu'un

fond de prévoyance dans l'entreprise — considèrent qu'il s'agit d'une injustice majeure. Certains s'attendent à ce que les deux journalistes licenciés quittent le groupe socialiste du parlement tessinois et siègent dorénavant comme indépendants, ce qui réduirait à huit le nombre des membres du parti socialiste, contre douze au PSU.

Est-ce à dire que la gestion d'une entreprise et la politique son incompatibles? Certes pas, mais la question de la professionnalisation de la politique se pose avec toujours plus d'acuité, même dans les cantons. ■

Où sont les femmes ?

(pi) Les Groupements patronaux vaudois viennent de publier leur rapport d'activités 1988. On y trouve l'organigramme interne du Centre patronal, chargé de gérer et d'animer associations et comités divers.

L'entreprise emploie 115 personnes. Sur l'organigramme, on découvre cinq niveaux hiérarchiques, du directeur aux nombreuses secrétaires.

Premier niveau, on l'a dit, le directeur, un homme. Aucune conclusion statistique à en tirer, l'échantillon étant trop petit, donc pas représentatif.

Deuxième niveau: deux sous-directeurs; deux hommes. Même remarque que ci-dessus. On note toutefois que les trois postes-clés sont détenus par des représentants du sexe dit fort.

Quatrième niveau, celui des «gérants» et «animateurs» d'associations. 25 personnes, dont une femme. Et encore est-elle affectée aux «renseignements aux employeurs, traductions».

Quatrième niveau: quelques «sous-chefs»: 14 personnes, dont une femme, responsable de la documentation.

Enfin, cinquième et dernier niveau, celui des secrétaires et du personnel subalterne: 73 personnes. 12 hommes et 61 femmes. 5% de femmes aux quatre premiers niveaux de la hiérarchie et 84% au dernier échelon...

Situation classique, probablement. Il n'y a décidément pas que dans les partis politiques qu'il serait utile de déterminer des quotas. D'autant plus que dans l'économie, contrairement aux partis, les femmes ne manquent pas à la base. ■

rence formelle de la séparation des pouvoirs se tissent des liens discrets entre politiciens et intérêts particuliers.

Pas de solution simple

Parce que la réalité et les rapports sociaux sont complexes et conflictuels, il n'y a pas de solution simple à l'imbrication des intérêts économiques et du pouvoir politique. Une issue possible consiste en un minimum d'interdictions et dans une plus grande transparence. Interdictions: accepter de nouveaux mandats d'administrateur ou assumer des responsabilités professionnelles dans une organisation d'intérêts après les élections; prendre part aux décisions en commission ou au plénum lorsque l'entreprise dont le député est administrateur est impliquée. Transparence: infor-

mation exhaustive sur les activités professionnelles et les liens avec des intérêts des candidats aux élections. Pour le surplus, en démocratie, c'est aux citoyennes et aux citoyens de faire leur choix, en connaissance de cause. Et aux médias de porter un regard critique sur l'activité des députés et les positions qu'ils défendent.

Ce débat sur les rapports entre politique et économie, c'est aussi l'occasion de rappeler que si les politiciens sont sollicités pour siéger dans les conseils d'administration des entreprises, les salariés, premiers intéressés à l'avenir de leur outil de travail, en sont absents. Il ne s'agit pas tant d'exclure l'économie de la sphère politique que de mettre l'économie sous contrôle de tous ceux qui contribuent à sa marche. La revendication de participation pourrait retrouver un nouvel élan. ■